

Pourquoi des agriculteurs défendent le glyphosate

La FDSEA-56 est opposée à son interdiction. Le syndicat agricole ne veut pas qu'« elle soit dictée par des idéologies » et assure qu'« il faut nous laisser du temps pour trouver une alternative ».

Le débat

« **Le remède serait pire que le mal !** » Dans la ferme de Grand-Champ (Morbihan), hier, Gil Rivière-Wekstein, fondateur de la revue mensuelle *Agriculture et Environnement*, mais surtout auteur du livre « Glyphosate, l'impossible débat » est venue prêcher sa bonne parole aux côtés des représentants de la FDSEA 56.

Alors que la ré-homologation par Bruxelles de l'utilisation du glyphosate sera sur la table pour 2022, certaines vérités seraient, selon lui, bonnes à rappeler. À tel point, qu'il a réédité son ouvrage en actualisant totalement trois chapitres. C'est qu'en matière de sujet sensible, le glyphosate se pose là. Et déclenche vite les passions entre pro et anti. « **En deux-trois ans, 90 % de la population s'est positionnée contre le glyphosate. C'est inédit. Cela m'a interloqué ! J'ai voulu comprendre.** »

La FDSEA, elle, a son explication. Pour laquelle, elle sort l'artillerie lourde. « **Le processus de lobbying des militants est en place depuis 2017, véhiculant des messages moralisateurs, catastrophiques, voire conspirationnistes qui n'ont fait que polluer l'esprit de ceux qui ne connaissent l'agriculture qu'à travers ce prisme déformant.** »

« **C'est surtout une affaire de billets verts !** »

La fin du glyphosate en France serait donc, à en croire, Gil Rivière-Wekstein, une erreur manifeste. « **Aucune publication scientifique sérieuse n'a apporté la preuve de sa toxicité. Par ailleurs, deux rapports de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), une mission d'information parlementaire et une évaluation**



Gil Rivière-Wekstein, auteur de « Glyphosate, l'impossible débat » ; Franck Pellerin, président de la section environnement à la FDSEA 56 et Patrick Cairnjo, un des trois associés du Gaïc du Vieux-Four à Grand-Champ.

PHOTO : QUEST-FRANCE

comparative par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) ont abouti à la conclusion qu'une sortie du glyphosate n'est pas possible sans mettre en péril l'agriculture française. »

Franck Pellerin, président de la section environnement de la FDSEA 56, tient à rappeler que son syndicat « **n'a pas vocation à défendre coûte que coûte ces produits. Mais il faut nous laisser du temps pour trouver une alternative.** » Lui aussi met en avant les contradictions de la position du gouvernement français qui a pris le leadership d'un groupe de pays favorables à la non ré-homologation du glyphosate. « **Sa suppression veut dire que les agriculteurs vont devoir**

charrer leurs terres ce qui aura pour conséquence une émission de CO2 qui ne sera pas compatible avec la COP 21. Ce sont aussi des cultures que l'on ne fera plus en France et qui viendront d'autres pays qui, eux, utiliseront du glyphosate à bien d'autres doses que nous... C'est ça que l'on veut ? »

Les pro-glyphosates préfèrent que la France fasse entendre la voix de la raison, « **de la rationalité scientifique et technique** ». Gil Rivière-Wekstein, veut encore croire en un changement d'orientation, d'autant qu'au fil des mois, le discours d'Emmanuel Macron s'est voulu plus nuancé notamment sur le calendrier. Enfin, les dix milliards mis sur la table par le groupe allemand d'agrichimie Bayer

– qui a racheté Monsanto – dans le procès RoundUp ne sont pas un signe de culpabilité, disent-ils. « **C'est pour mettre fin aux litiges en cours. Ce n'est en aucune façon un aveu mais la volonté de tourner la page. D'ailleurs, cette transaction ne remet pas du tout en cause l'utilisation du glyphosate aux USA. C'est bien la preuve que le glyphosate est juste une affaire de mensonges, d'intox mais aussi et surtout de « billets verts ».** »

Patrick CROGUENNEC.

« **Glyphosate, l'impossible débat. Intox, mensonges et billets verts** » de Gil Rivière-Wekstein, préface par le docteur Jean-Daniel Flaysakier. Éditions Le Publieur. Prix : 18 €.